

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIII, No 11.

Montréal, Novembre 1907.

50 cts par an

LA CHUTE DES FEUILLES

Salut! bois couronnés d'un reste de verdure!
Feuillages jaunissants sur les gazons épars!
Salut, derniers beaux jours! le deuil de la nature
Convient à ma douleur et plaît à mes regards.

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire,
J'aime à revoir encor, pour la dernière fois,
Ce soleil pâissant, dont la faible lumière,
Perce à peine à mes pieds l'obscurité des bois.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
A ses regards voilés je trouve plus d'attraits,
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Ainsi prêt à quitter l'horizon de la vie,
Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
Je me retourne encore, et d'un regard d'envie
Je contemple ces biens dont je n'ai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau;
L'air est si parfumé! la lumière est si pure!
Aux regards d'un mourant le soleil est si beau!

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie
Ce calice mêlé de nectar et de fiel!
Au fond de cette coupe où je buvais la vie,
Peut-être restait-il une goutte de miel!

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu!
Peut-être dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme et m'aurait répondu!...

LAMARTINE.

Nos Mutualiste Distingués



J. P. LABARRE, INSTITUTEUR.
Président du Cercle Bourget No. 79, de l'Al-
liance Nationale.

Principal de l'Ecole Champlain, Montréal.

Tribune Mutualiste

Du choc des idées
jaillit la lumière

Une Anomalie.

Voici, je crois, une anomalie qui mérite d'attirer l'attention des mutualistes sincères, comme elle l'a déjà été, d'ailleurs, par les compagnies d'assurances à fonds social.

Un individu gagne un salaire de \$10 à \$15 par semaine de six jours, quand il travaille. Pour une raison ou pour une autre, il se dit, un jour, qu'il est bien fou de se morfondre et qu'il pourrait gagner son salaire et plus à ne rien faire.

Avec cette idée en tête, il s'enrôle dans trois ou quatre mutualités qui lui versent \$15 à \$20 par semaine de sept jours et notre homme vit en pacha. Quel recours les sociétés ont-elles? Comment peuvent-elles empêcher une semblable exploitation? Je ne vois qu'un moyen: les sociétés de secours mutuels devraient inclure dans leurs statuts une clause qui dirait par exemple, que lorsqu'un homme appartiendra à plusieurs sociétés, il ne lui sera versé qu'un montant proportionnel de façon que le total ne forme que le montant de son salaire ordinaire au maximum. Cela mettrait probablement fin à une exploitation qui se fait sur une certaine échelle, car j'ai souvent entendu dire d'un sociétaire malade: il gagne plus quand il est malade que lorsqu'il est en santé. Or comme il est facile de simuler la maladie, il y aurait intérêt à enlever toute tentation de ce côté.

A-t-on mieux à proposer?

F. O. B.

Questions Mutualistes

L'UNION MATERNELLE

Il existe à Paris, une Société de secours mutuels s'adressant à la maternité: c'est la *Mutualité Maternelle*, qui a été fondée en 1891 et dont le siège social est 52, rue Saint-Sauveur. Cette œuvre n'admettait, primitivement, que les ouvrières des chambres syndicales de la couture, des modes et de la passenterie. Mais, depuis le mois de juin 1903, ses avantages ont été étendus à toutes les ouvrières sans distinction. L'œuvre est en train de prendre une grande extension sous l'impulsion que lui donne son actif président: M. Félix Poussineau.

Voici son fonctionnement:

Moyennant une cotisation annuelle de 60c toute adhérente a droit, à la suite de son accouchement, à une somme de \$2.40 par semaine pendant quatre semaines consécutives, à la condition qu'elle se repose et reste chez elle pendant ce temps. Sur un certificat de médecin, l'indemnité de \$2.40 peut être prolongée encore pendant deux semaines. En outre, si, au bout de quatre semaines, la mère allaite elle-même son enfant, elle reçoit une prime de \$2.00, mesure destinée à favoriser l'allaitement maternel.

Pour la régularité de ce fonctionnement, une inspectrice de l'œuvre, prévenue de suite après la naissance de l'enfant, passe au domicile de la mère pour lui remettre son indemnité chaque semaine, et constate, en même temps, que le travail n'a pas été repris.

Cette œuvre a rendu les plus grands services, et est des plus intéressantes.

ASSURANCE ET ÉPARGNE

S'il est un mot qui exprime la sécurité, la confiance en l'avenir, la calme prévision des chances mauvaises, c'est bien celui d'assurance fraternelle.

Être assuré sur la vie c'est, dans la partie engagée par l'homme contre la mort, partie qu'il perd toujours plus ou moins rapidement, mettre comme enjeu son existence

contre une somme déterminée, avec la certitude qu'au moment où la mort l'emportera, ceux qu'elle prive d'un indispensable soutien toucheront intégralement la somme promise.

Et comme l'unique certitude que nous puissions avoir c'est de mourir, il faut une singulière imprévoyance pour ne point chercher à pallier les conséquences, au moins matérielles, de cet événement fatal.

L'assurance est plus que l'épargne. Celle-ci recueille et rend fidèlement ce qu'on lui donne; celle-là prend à sa charge les risques, et, en échange du versement d'une cotisation mensuelle s'engage à la rembourser cinq cent à mille fois. L'épargne semble égoïste au regard de l'assurance; l'épargnant met son argent dans une cachette connue de lui seul, ou à un compte strictement nominatif; l'assuré, en contractant, songe au contraire à ceux qu'il laissera après lui et stipule le nom des bénéficiaires du capital qu'il leur constitue au jour de son décès.

L'assurance va jusqu'à rendre, en quelque sorte, la mort productive; grâce à elle des gens, qui, durant leur vie, ont été incapables de gagner un sou, par leur simple disparition dégagent une valeur qu'ils n'auraient jamais pu créer par leur travail.

Canadiens d'autrefois

Canadiens d'aujourd'hui.

Pour se maintenir dans cette colonie, nos ancêtres n'eurent pas d'autre alternative que de labourer la terre et de se battre, de tenir d'une main la charrue, de l'autre, l'épée.

Trois siècles ont passé sur leurs cendres, mais trois siècles n'ont pu éteindre en nous le culte de leur mémoire, ni la conscience des obligations qu'ils nous avaient léguées. Or, entre autres devoirs, nous avons, comme eux, celui d'être des travailleurs et des soldats.

Des soldats pour la défense de nos droits, pour l'exploitation méthodique, fructueuse de notre incomparable patrimoine, et tout d'abord pour la récupération de nos forces plus ou moins stérilisées jusqu'ici par une fausse conception de nos besoins, de l'idéal à poursuivre, ou par l'emploi mal calculé de nos moyens d'action. Des soldats . . . pour la correction de nos défauts, y compris, au premier chef, la jalousie et l'envie, les deux ennemis les plus invétérés, les plus féroces, les plus mortels que nous ayons jamais eus. Ce n'est pas sans raison

qu'un de nos hommes illustres nous a crié jusqu'à sa mort: "Cessons nos luttes fratricides!"

Des travailleurs . . . Nous sommes à bon droit orgueilleux d'avoir vu le jour dans cet hémisphère qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et d'un pôle à l'autre; qui réunit tous les climats, toutes les richesses, toutes les beautés naturelles de l'univers et attire à lui les déshérités de toutes les nations. Quelle que soit la partie de cet immense héritage que la Providence nous destine à habiter, partout le triomphe du progrès s'impose à nos vœux; mais tant que les faveurs du sort nous retiendront au pays natal, il nous incombera d'y honorer spécialement l'agriculture, parce que, base fondamentale de la prospérité de tous les peuples, elle entre d'une façon plus particulière dans les destinées du nôtre. C'est ce qu'avait compris l'illustre et vénérable apôtre de la colonisation, Mgr Labelle, qui dévouait toute sa vie à la réalisation de l'idéal contenu dans cette maxime désormais immortelle comme lui: "Emparons nous du sol".

Oui, emparons nous du sol, tout de suite, pendant qu'il ne coûte rien, — j'en parle à mon aise car j'en ai déjà pris mon humble part, — sinon il faudra le racheter des étrangers qui seront venus s'y implanter, et ils le jugeront peut-être assez précieux pour nous le revendre fort cher ou même pour préférer le garder. Les prouesses de nos ancêtres nous aurons inspirés . . . trop tard. Eux, au moins, avaient su faire la conquête du sol. En effet, il fut un temps où la Nouvelle-France, avec ses douze mille âmes, régna en souveraine sur toute l'Amérique du Nord, qui comprenait Terre Neuve, l'Acadie, la Baie d'Hudson et le Canada, la majeure partie du Maine, du Vermont, de la Nouvelle-York, les cinq grands lacs, la Louisiane et toute la vallée du Mississippi, c'est à dire une étendue territoriale équivalant à quatre fois celle de la Louisiane seule; le mot "immense" rendrait à peine la pensée, puisque cette division embrassait tout l'espace qui s'étend de la baie de Mobile au Nouveau-Léon et au Nouveau-Mexique. C'est à même l'ancienne Louisiane, c'est dans cette délicieuse patrie des fleurs, des zéphirs et des rêves qu'on a taillé l'Arkansas, le Missouri, l'Illinois, le Texas depuis le Rio del Norte jusqu'à la rivière aux Perles, le Mississippi jusqu'à proximité de la baie de Mobile, et enfin l'Alabama depuis les confins du Mississippi jusqu'au littoral de cette même baie. Ce fut l'époque des héros

et des martyrs qui vinrent éblouir le Nouveau-Monde des rayonnements de l'âme française. Leurs trois millions de descendants, quels que soient leurs mérites, — ils en ont de grands sous plus d'un rapport, — auraient perdu toute raison de maudire les traités des Ryswick, d'Utrecht et de Versailles s'ils renonçaient à prendre possession de ce qui leur est resté et se contentaient d'inviter tout le monde, même à prix d'argent, à venir les en débarrasser comme d'une quantité parfaitement négligeable. Sujets britanniques aujourd'hui, nous avons toutes les obligations, mais aussi tous les privilèges qui se rattachent à ce titre. Tenons à nos devoirs comme à nos prérogatives; mais ne bornons pas à cela notre ambition. Aspirons à nous fortifier, à nous émanciper par le savoir et la fortune; à mieux connaître notre pays, ses avantages, ses besoins et les nôtres; à devenir ainsi plus Canadiens, c'est à dire plus fiers de notre patrie et de nous-mêmes; à fraterniser davantage avec tous nos compatriotes, sans distinction de race ni de croyance; à nous unir à eux dans un même sentiment d'amour non seulement pour une province, mais pour tout le Canada, dont nous devons tous avoir également à coeur la prospérité et la gloire. N'ayons crainte, tout bon sujet de ce pays fera suffisamment honneur, par là-même, aux belles traditions de sa patrie d'origine. En définitive, sachons user de nos libertés actuelles de façon à assurer notre bonheur. La liberté ne sied bien qu'aux peuples assez sages pour en jouir; autrement elle s'établit chez eux plutôt comme un danger permanent que comme une source de bénédiction.

A l'aide des avantages présents, préparons, dans la paix et l'harmonie, la naissance des aurores nouvelles, et en faisant monter le soleil du progrès à l'horizon de ce pays, par l'intelligente exploitation de ses ressources, assurons aux Canadiens de l'avenir une place d'honneur parmi les nations.

WILFRID LAROSE.

La Richesse

La richesse n'est produite et distribuée que pour servir aux besoins et au bien-être de l'homme. Il y a deux manières de l'employer, de la dépenser, de la consommer: une manière improductive comme, par exemple, en fumant une cigarette, une manière productive ou reproductive comme en jetant son blé

en terre pour en recevoir une récolte nouvelle.

Consommer au-delà du besoin ou du bien-être ordinaire, c'est faire des dépenses superflues ou des dépenses de *luxu*. On l'explique et on excuse le luxe, en le présentant, au point de vue individuel, comme une belle coloration ajoutées à la vie, qui sans lui serait plate et uniforme, et au point de vue social, comme une aumône déguisée et discrète, comme une forme utile de la circulation de la richesse, et comme un élan donné à l'industrie et à l'art. C'est dans ce sens qu'on a pu dire: «Le superflu, chose très nécessaire...» Un maitresse de maison donne une soirée qui lui coûte \$2,000; elle arbore un manteau d'astrakan de \$200, ou une étole en renard bleu de \$600, un manteau en zibeline de \$2,000 une rivière en diamants ou une aigrette de \$1,500. Elle prétend que la richesse qui sort d'elle n'est point perdue, qu'elle va en d'autres mains qui la feront fructifier en donnant de l'ouvrage à beaucoup. Un austère moraliste répondra qu'au point de vue individuel le luxe est amollissant, et qu'au point de vue social, si les sommes dépensées étaient immédiatement confiées à des actes d'assistance utile, elles relèveraient, elles multiplieraient des volontés humaines de malheureux, *sans qu'il s'en perde rien en route*. Voilà pourquoi Stuart Mill a dit: «On est utile aux autres, non par ce que l'on consomme, mais parce que l'on ne consomme pas soi-même.»

Abbé S. VERRÉT.

Une Omission

Dans notre rapport concernant la célébration de la Fête Patronale nous avons laissé entendre que M. le Dr Gosselin, du Cercle Saint-Sauveur, était le seul représentant des cercles de Québec. En cela nous avons fait erreur, car M. Joseph Rondeau, président du Cercle Champlain No 108, était aussi présent à cette fête en qualité de représentant. Nos lecteurs et les intéressés voudront bien prendre note de cette rectification.

— : o : —

En Autriche le nombre des femmes bariers augmente rapidement, mais elles doivent passer un examen sérieux.

* * *

Les Italiens illettrés n'ont pas droit de vote.

L'ALLIANCE NATIONALE

JEAN HUDON, Marchand-Tailleur
59, rue Saint-Charles-Borromée

ASSORTIMENT COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coupe garantie. Fini irréprochable. Promptitude dans l'exécution. Une visite vous convaincra.

JEAN HUDON, 59, Rue Saint-Charles-Borromée

Tabac "Bruyère"



30c, 40c, 50c, 60c, 80, \$1.00

Demandez le fameux tabac "Bruyère" le seul absolument naturel sur le marché

Commandes par la maille exécutées promptement et avec soin. Echantillons envoyés gratis sur demande.

H. P. BRUYERE & CIE., 1040, BOULV. SAINT-LAURENT

Téli. Bell : Main 4149.

WILSON & LAFLEUR

SUCCESSIONS DE C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
Importateurs, Relieurs, etc.

17 & 19, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

Téli. Bell : Main 2921. Boîte B. P. 2432.

- L A -

Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, CANADA.**

Capital Autorisé \$2,000,000.00

Capital Versé 1,000,000.00

Reserve et Surplus 150,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien.

Vice-Président : M. S. CARSLY, de S. Carsley & Co., Président "Central Heat, Light & Power Co."

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, Monsieur ROD. FORGET, M.P., de la société L. J. Forget & Cie.

Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président Canadien Pacific Railway Co. Monsieur ALPHONSE RACINE de la Maison A. Racine & Cie, Marchands en Gros, Montréal. Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gérant Général.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires Censeurs)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi

Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Honorable LOMER GOUIN, Premier Ministre, Province de Québec.

Gérant General : TANCREDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN. Inspecteur : ALEX. BOYER

7 Bureaux de Quartier dans la Ville
25 Succursales dans la Province de Québec

Département d'Épargne. — Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3% l'an, suivant termes. Intérêts de 3% sur dépôts payables à demande.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS, NEW-YORK, Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. BOSTON : National Bank of the Republic. BUFFALO : Columbia National Bank. CHICAGO : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital & Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Kohn, Priv. Oesterreichische Landbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

LA PROVIDENCE MUTUELLE **LE FEU**

ASSURANCE **CONTRE** **MONTREAL**

Bureau Principal : 52 Rue S.-Jacques

Souscription exigée par la loi \$200,000.00

ASSURANCE EN FORCE \$3,500,000.00

L. A. PICARD, GERANT GENERAL

J. A. Karch
ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

Téléphone Bell Main 4419
Résidence : 860 St-HUBERT ; East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS
AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montreal, Can.

Tél. Bell Main 2789 Bureau du soir :
Tél. Bell Est 5684 225, RACHEL

N. A. Millette, LL. B.
AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES MONTREAL

E. E. DuVerger
L'OPTICIEN



Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez une Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VUE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647

D^r Armand D. Porcheron

**CHIRURGIEN-
DENTISTE . .**

713, rue Ste-Catherine Est

(Édifice de la Banque Hochelaga)

MONTREAL

TÉL. BELL : EST 668.

LEANDRE PLANTE

Avocat

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

Benefices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ. — 1^o de \$5 par semaine, pendant 30 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale ; 2^o de 60 centins par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alo. porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance, au décès (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse ; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^o — Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation ; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation ; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXCEPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans.

Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

Episode d'histoire naturelle

L'ÉCUREUIL VOLANT

Qui ne connaît l'écureuil de nos bois ? Un panache et un bond. La captivité même est sans prise sur sa grâce et sur sa beauté. Au supplice abrutissant de la cage résiste son étonnante agilité. S'il ne bondit plus, il tourne. C'est encore le mouvement. Sa robe de feu est toujours brillante, son grand oeil noir toujours beau. Son panache est une flamme qui voltige dans les chênes. Il l'aide à s'abriter des vents et des ondées ; il l'aide à bondir, il l'aide à passer les eaux.

C'est une voile et un parachute, une ombrelle, un parapluie.

L'écureuil se trouve partout : la Chine et la Norvège, le Brésil et la Sibérie. le Gange et le Congo sont témoins des tours prodigieux qu'il exécute au sein des forêts neigeuses ou des bois ensoleillés, avec la hardiesse d'un clown et la grâce d'un oiseau.

Qu'il établisse son trapèze à la cime d'un palmier d'Afrique ou d'un bouleau de Laponie, c'est toujours le roi de la gymnastique — un roi qui ne tombe jamais de son trône aérien.

Sa vie libre est faite d'innocence et de félicité, donnant son cœur tout entier à la compagne qu'il a choisie. L'écureuil est monogame — même en Turquie.

Rien n'égale la tendresse de la mère écureuil pour ses petits qu'elle associe avec une touchante sollicitude à ses chasses, à ses jeux, à ses tours. L'écureuil se nourrit de fruits, de graines, de racines. Parfois le père rapporte de la chasse un oisillon qu'on savoure en famille, festin rare et choisi.

Quand vient l'heure du repos, les petits écureuils, se serrant autour de leur mère, lui font comme un cadre vivant de leurs têtes éveillées et mutines, tandis que leurs beaux panaches, tendrement recourbés, la couvrent, pour ainsi dire d'un dais filial.

Malgré ses airs étourdis et ses allures folâtres, l'écureuil est plein de sagesse et de prévoyance. L'amour de la gymnastique ne saurait lui faire oublier les nécessités de la vie.

Tout en jouant il songe que la verdure n'est pas éternelle et que les noisettes n'ont qu'un temps. Entre deux culbutes il sait faire des provisions pour l'hiver. Très pratique, l'écureuil.

Son garde-manger, tout bondé de graines succulentes, se creuse avec art dans la neige ou dans la mousse, se cache dans le creux

d'un chêne. Ce trésor gastronomique, c'est la caisse d'épargne de l'écureuil, et il y puise avec tant de prudence qu'il restera encore des graines au printemps.

Imitant la sagesse de ces rentiers qui, dans la crainte d'une faillite, épargne leur argent sur des banques diverses, le prévoyant écureuil place un peu partout ses provisions d'hiver.

Il lui arrive même, quelquefois, d'oublier le gland qu'il a caché. Ce gland germe et devient un arbre, l'arbre un bois, le bois une forêt, et c'est ainsi que réparant sans s'en douter, les ravages de la hache, l'écureuil a souvent contribué au reboisement des montagnes.

C'est un architecte fort habile : vrai chef-d'œuvre de délicatesse et de confort, le nid qu'il tresse avec de petites baguettes, à la naissance de deux ou trois rameaux.

L'entrée en est étroite et perpendiculaire, habilement abrité par un toit conique de feuillage, préservant la famille de la pluie et du vent. Ajoutons que, par sa hauteur, ce nid ingénieux et charmant demeure imperceptible ; par sa teinte artistement ménagée, il se confond avec la verdure.

Dans certaines contrées du Nord, ce nid se trouve remplacé par un terrier des plus curieux, à cinq ou six entrées, de sorte que, si quelque importun se présente à l'une des portes, le rusé propriétaire est toujours sorti.

Avec sa passion pour la vie aérienne, l'écureuil semble fait pour voler. On dirait qu'à force de pirouette et de gambades, il veuille se faire pousser des ailes...

Eh bien ! on s'en serait tenté de croire que, revenant sur son œuvre, la nature aurait voulu réparer un oubli en créant l'écureuil volant, animal étrange aux tours vertigineux, d'une puissance et d'un élan vraiment féériques.

L'écureuil volant se rencontre particulièrement dans les forêts de la Norvège et de la Laponie, où, du reste, il s'est fait bien rare. Les bourgeons du pin et du bouleau composent son menu de prédilection qu'il agrément de graines sauvages.

En guise d'ailes, il possède deux membranes qui remplissent surtout l'office de parachute.

Au moment de s'élancer, il élève et baisse sa jolie tête comme un plongeur qui prend son élan. Avec ses membranes singulières, ailes primitives, atrophiées, la mère recouvre ses petits comme d'un manteau vivant qui les préserve du vent glacé, balayant une neige éternelle.

Vivant, jouant, aimant entre ciel et terre, sautant d'arbre en arbre et planant sur les forêts, prévoyant et sobre, économisant son avoir et plaçant bien ses économies, l'écureuil est, par excellence, une bête indépendante et sage.

En l'emprisonnant dans une cage où il tourne sur lui-même pour le féroce amusement des badauds, l'homme a fait de l'écureuil un injuste emblème de routine.

Mais toujours vif et toujours gai, le gentil animal dédaigne la honte et brave la captivité ; il tourne, il tourne et tourne encore, comme si, à chaque bond, il espérait retrouver au delà de sa cage ses vieux chênes, son doux nid, son trapèze et sa petite caisse d'épargne.

Il ne se lasse pas de tourner et, un jour, à bout de forces et d'espérances, il expire sur la roue, torturé comme un esclave et un criminel, lui qui n'a jamais pris que quelques châtaignes et qui n'a aimé que la liberté ; lui, le gracieux écureuil qui ne demandait à la nature qu'une poignée de mousse pour couvrir ses petits, une branche pour sauter, un peu de rosée pour boire et quelques noisettes pour dîner.

FULBERT-DUMONTEIL.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

St-Henri de Mascouche, 16 Sept. 1907.

M. L. J. D. Papineau, Sec. Gén.
de l'Alliance Nationale de Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous retourne immédiatement, selon votre demande, le reçu, pour votre chèque de \$250.00. Je n'ai pu le signer en présence du Président et du Sec.-Arch. qui sont absents. Si c'est une formalité qui s'impose rigoureusement, vous voudrez bien m'en informer, et je vous enverrai un *duplîcatum* signé selon l'exigence.

Je prie le Bureau, dont vous êtes le distingué secrétaire, d'agréer l'hommage de ma vive gratitude pour avoir fait droit honorablement à la réclamation de

Votre bien reconnaissant serviteur,

LS. JOS. LAUZON, Ptre.

St-Hyacinthe, P. Q., le 11 juin 1907.

Au Secrétaire Général,
Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque en paiement du Certificat de Dotation dont feu Joseph Parizeau, mon mari, était titulaire dans votre Association.

Je vous offre, ainsi qu'aux officiers du Cercle St-Hyacinthe, auquel appartenait le cher défunt, mes plus sincères remerciements pour le soin porté au règlement de cette affaire.

Votre reconnaissante,

MDE JOSEPH PARIZEAU.

La ville aux Eglises

The City of the Church, la ville aux églises ! Ce titre appartenait jusqu'ici à la ville de Brooklyn, qui, comme on le sait, s'est annexée à sa puissante voisine, New-York. Mais il se trouve que les districts de Manhattan et de Broux, qui composaient à eux deux la ville de New York proprement dite, ont vu leur population se développer si rapidement depuis l'annexion, que les nouveaux besoins cultuels ont porté à 880 le nombre de leurs églises et temples.

Les catholiques viennent en tête avec 250 églises dont la plus belle est la cathédrale de St-Patrick, magnifique édifice qui, bien qu'inachevé a coûté jusqu'ici trois millions de dollars.

Les juifs occupent le deuxième rang avec 190 synagogues ; la plus belle est la fameuse synagogue de la Cinquième Avenue l'Eman-El.

Viennent ensuite :

Les épiscopaux (église d'Angleterre) avec 91 temples.

Les méthodistes avec 63 temples.

Les presbytériens, avec 59 temples.

Les baptistes et les luthériens, avec 49 et 42 temples.

Le restant se répartit entre une infinité de sectes protestantes ou de cultes exotiques :

Deux temples chinois.

Un temple japonais.

Un temple parsi.

Notes Encyclopédiques

La longévité chez les poissons est extraordinaire, comme on sait.

Elle peut dépasser 600 ans, et, selon le professeur Suelso, serait presque illimitée.

L'on assure qu'une carpe ordinaire dont l'existence ne serait pas troublée, pouvait vivre environ cinq siècles, et le savant cité plus haut nous affirme qu'à l' Aquarium royal de Russie, plusieurs sont âgées de 600 ans. L'on conserve au musée de Mannheim le squelette d'un brochet qui fut pris à Kaiserslautern en 1497. Il avait plus de six verges de long et portait dans ses ouies un anneau avec l'inscription suivante en grec : " Je suis le poisson qui a été le premier mis dans ce lac par le souverain de l'univers, Frédéric II, le 5 octobre 1220."

Ce brochet avait donc au moins 297 ans lorsqu'il fut pris.

Fait historique

Un jour, par un temps pluvieux, entra dans la boutique d'un humble cordonnier de Tolède, un artisan déguenillé qui dit à l'artisan :

— Bonjour, maître, voyez si ces souliers sont assez bons pour marcher dans la boue.

— Ils sont en très mauvais état ; vraiment, on voit vos pieds comme si vous n'aviez pas de chaussures.

— Eh bien ! prenez ma mesure et faites m'en d'autres.

— A la bonne heure.

— Quand viendrai je les chercher ?

— Dans trois jours.

— Je ne manquerai pas.

Le délai passé, l'étudiant ponctuel, se présenta, essaya les souliers et dit :

— Très bien, maître : et je vous payerai quand je serai archevêque de Tolède.

— Le temps est bien long, dit le cordonnier en souriant ; mais ce n'est pas seulement avec de l'argent qu'on peut faire la charité ; emportez-les, je vous en fait cadeau, et plût à Dieu que vous n'ayez pas besoin de recevoir d'autres cadeaux ; dans tous les cas venez me trouver.

Inutile de dire si l'étudiant remercia l'honnête et généreux ouvrier.

Les années s'écoulèrent, le cordonnier devint vieux ; et il ne travaillait plus et vivait pauvrement. Un beau matin se présenta dans la vieille boutique un chanoine, et s'adressant au cordonnier il lui dit par ordre de l'éminentissime archevêque, de le suivre à l'évêché.

Le pauvre ouvrier — car à cette époque l'archevêque était un objet de grand respect, surtout de la part d'une condition si basse, — se prit à trembler.

Le chanoine le rassura et tous les deux quittèrent l'échoppe.

A peine le cordonnier se présenta-t-il que l'archevêque lui dit avec bonté :

— Cher maître, je commencerai par vous embrasser pour vous témoigner ma gratitude, ensuite, je vous payerai une dette contractée depuis longtemps.

Le pauvre cordonnier, confus de tant d'honneur, ne pouvait en croire ses oreilles, quand l'archevêque continua en disant :

— Je promis de vous payer une paire de souliers quand je serais archevêque de Tolède, et puisque votre charité m'en a fait présent, je veux récompenser votre chrétienne générosité.

En disant ces mots, il prit une bourse qu'il tenait prête et la lui présenta en lui disant :

— Voici le prix des souliers (la bourse contenait 50 onces d'or). Maintenant, demandez-moi une grâce, quelque'elle soit ; si elle dépend de moi, vous l'aurez, sinon, j'irai à la cour et je l'obtiendrai très certainement du monarque.

Le cordonnier versant des larmes de joie, s'écria :

— Monseigneur, à peine je puis croire ce que je vois ! la somme si considérable dont Son Eminence me fait présent est plus que suffisante pour le peu de jours qu'il me reste à vivre. Je désire seulement qu'à ma mort les deux filles que j'ai, et qui sont encore jeunes, ne soient pas abandonnées.

— Vous verrez votre désir promptement réalisé.

— Dieu vous bénisse, Monseigneur.

L'archevêque tint immédiatement sa parole en fondant la *Maison des Filles Nobles*, dont les deux premières pensionnaires furent les deux filles du cordonnier, auxquelles le cardinal fit délivrer des lettres de noblesse.

La maison subsiste encore.

L'archevêque était le célèbre cardinal Silica, appelé d'abord Jean Martinez de Guito, fils d'un pauvre laboureur. Il fut choisi par Charles V pour être précepteur de Philippe, son fils, et devint ensuite aumônier et confesseur du prince, qui le nomma archevêque de Tolède. Paul IV le revêtit de la pourpre en 1555.

A l'entrée de la riche chapelle que le cardinal fit construire en l'honneur de la sainte Vierge, véritable bijou de la cathédrale de Tolède, à côté de nombreuses épitaphes, on voit une plaque de métal sur laquelle on lit :

Hic jacet pulvis, cinis et nihil.

Ici repose un peu de poussière, de cendre, rien.

On raconte que là est le tombeau du célèbre cardinal, qui laissa cette épitaphe par écrit, avec l'ordre exprès qu'on n'y gravât rien autre chose.

Nous ignorons si ce détail est exact, mais tout ce que nous avons raconté, est parfaitement authentique.

Autrefois, les pauvres n'étaient pas exclus des autres dignités ; mais alors il fallait qu'ils eussent beaucoup de vertu, de talent et de science.

ABBÉ T. BLANC.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

Tél. Bell 2255.

B. P. Boîte 2172

 MONTRÉAL, NOVEMBRE 1907

Secrétaire Général.

Le Bureau Exécutif, à son assemblée du 18 septembre dernier a nommé M. Geo. Monet, secrétaire général intérimaire, en l'absence de M. L. J. D. Papineau qui a obtenu un congé.

Trésorier Général

Le Trésorier Général, M. A. St Cyr, sera aux bureaux de l'association tous les jours, de 11.30 h. a. m à midi et demi, pour y rencontrer ceux qui ont des affaires à traiter avec lui pour emprunts ou autres questions se rattachant à son département.

Département de l'Organisation et de l'Inspection.

Toutes correspondances concernant ce département doivent être adressées à M. Chs. Duquette, Insp. en Chef, 7, Place d'Armes, Montréal.

Rapport Annuel

Les cercles ne doivent pas manquer de préparer pour le premier décembre prochain leur rapport annuel (y compris l'appendice s'ils ont une caisse des malades). Les formules nécessaires leur seront envoyées assez tôt pour qu'ils puissent se conformer aux statuts.

Il est bien entendu que les rapports qui ne seront pas accompagnés de l'appendice, s'il y a lieu, ou dont la partie réservée au médecin n'aura pas été remplie seront considérés comme non avenus et les cercles devront en subir les conséquences.

VISITES DE CERCLES

Le Président Général a récemment visité les cercles suivants:

St-Pierre No 8, Bourget No 79, Bruchési No 135, Contant No 173, St-Jean-Baptiste No 149, Lartigue No 150, Ste-Marie, No 146, Roussin No 240.

Partout, notre premier dignitaire, a reçu le plus chaleureux accueil et tout fait présager que son passage, au milieu des divers groupes de nos confrères, contribuera à activer considérablement le recrutement.

Ça et là

Un heureux vainqueur d'un de nos récents concours répondait à quelqu'un qui lui demandait quelle était sa manière de recruter: Lorsque je veux enroller un nouvel adhérent, je le cherche, je le trouve, je lui fais signer sa demande, je le fais examiner et je lui fais payer sa contribution. Voilà tout mon secret. Essayez-le et vous verrez.

* * *

Le nouveau concours est accueilli avec une faveur marquée par tous les cercles et bureaux de perception.

* * *

Novembre et décembre sont d'excellents mois pour le recrutement.

* * *

Plusieurs sociétés recruteraient s'ils ne se mettaient pas d'abord dans l'idée que la chose leur est impossible.

* * *

Au nombre des personnes qui ont fait visite au Bureau Principal de notre association récemment, nous avons remarqué M. le docteur L. N. Bourque, Md.-Ex. du Cercle Evangeline, No. 259 et représentant du Président Général dans le Nouveau Brunswick et M. A. L. Auger, sec. arch. du Cercle Langevin, No. 153, et représentant du Président Général dans le Manitoba. Ces distingués confrères s'accordent à dire que notre association est accueillie avec une faveur marquée dans ces provinces et que le recrutement va se poursuivre avec une grande activité.

* * *

Nous sommes en concours !

Le silence est d'or mais la parole est d'argent. Ne craignez donc pas de parler lorsqu'il s'agira de convaincre un candidat.

* * *

Nos compatriotes comprennent de plus en plus les avantages et nous oserons dire la nécessité d'appartenir à une mutualité nationale et de langue française. Aussi, est-il satisfaisant de constater comme nos grandes sociétés sont populaires, et comme elles sont bien encouragées.

* * *

Il n'est pas nécessaire d'avoir des qualités extraordinaires pour enrôler des nouveaux membres ; il suffit d'être actif et tenace.

* * *

Pourquoi irions-nous porter nos économies aux étrangers ? En avons-nous trop ? Les chefs d'une société prospère sont puissants par les capitaux qu'ils administrent. Pourquoi donnerions nous cette puissance à nos ennemis, aux ennemis de notre foi et de notre langue ?

* * *

Il est une chose qui retient puissamment les mutualistes entre eux, c'est qu'ils sont sur un pied de parfaite égalité. Dans aucune autre sphère de la vie cela est vrai au même degré.

* * *

Dans les compagnies d'assurance à fonds social, il y a de riches actionnaires à rémunérer, des frais d'administrations considérables, l'assuré n'y a pas le droit de contrôle. Dans les sociétés mutuelles, au contraire, ce rouage de l'actionnaire est supprimé et les frais d'administrations sont réduits au minimum. Les différences sont donc profondes et fondamentales.

* * *

L'Alliance Nationale donne à ses membres le moyen de se créer un capital, pour eux mêmes s'ils parviennent à un âge spécifié ou pour leurs bénéficiaires s'ils décèdent prématurément.

* * *

Que nos compatriotes réfléchissent bien avant d'accorder leur confiance aux associations sans nombre qui les pressent de s'enrôler dans leurs rangs. Qu'ils ne se laissent pas leurrer par le *bon marché*. Il y a une limite de taux qui garantit la stabilité des mutualités.

* * *

Aucune entreprise importante ne peut réussir sans l'aide de l'annonce. Faites connaître l'Alliance et vous la verrez progresser à pas de géant.

* * *

"J'ai dix bonnes raisons pour me tenir en règle avec ma société", disait un mutualiste. "Et quelles sont-elles" lui demanda un organisateur désireux d'accroître ses connaissances ? "Une femme et neuf enfants" répondit le brave homme.

* * *

Payez vos contributions, même s'il faut vous priver de quelque chose. Que vous servira d'avoir contenté vos désirs aujourd'hui, si plus tard vous êtes dans le dénuement.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Ste-Adèle, No 301.

Institué à Ste-Adèle, comté Terrebonne le 29 septembre 1907, par M. Chs. Duquette, J. C. et organisé par le Dr J. L. Leprohon.

OFFICIERS :

Chapelain, Abbé J. A. Mageau.
Substitut, J. A. Lajeunesse.
Président, Jean Rolland.
Vice-Prés., Ad. Maillé.
Secrétaire-Arch., A. Lanthier.
Secrétaire-Fin. et T., Ed. Longpré.
Médecin-Exm., F. X. P. Goyette.
Commissaire, M. Longpré.
Introducteur, J. H. Beauchamp.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 4 septembre 1899.

Cercle Oka, No 302.

Institué à Oka, comté des Deux-Montagnes, le 13 octobre 1907, par Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr J. L. Leprohon.

OFFICIERS :

Substitut, Hormidas St-Pierre.
Président, Joseph Carrière.
Vice-Prés., Osias Marinier.
S. A., Ad. Chené.
S. F. et T., J. W. Ouimet, M. D.
Médecin-Exm., J. W. Ouimet.
Commissaire, Ed. Chéné.
Introducteur, Jérémie Dyotte.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 8 août 1904.

CONDOLEANCES

Les cercles ou bureaux de perception suivants, ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Cercle Notre-Dame de Hull, No 64.—A la famille de M. Evangéliste Hébert à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle St-Valier, No 20.—10 à M. D. Vidal, à l'occasion de la mort de ses deux fils; 20, à Monsieur O. Allaire, à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle St-Barthélemi, No 72.—A M. Chs. L'Heureux, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle St-Charles, No 10.—10 A M. Isidore Fortier, à l'occasion du décès de son frère; 20, A M. Jules Jardin, à l'occasion du décès de sa mère; 30 A M. Henri St-Cyr, à l'occasion du décès de son père.

Cercle Bourget, No 79.—A la famille de M. Onésime Dépatie, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle St-Sauveur, No 128.—A M. Joseph Thibodeau, à l'occasion de la mort de son épouse.

A M. Pierre Lachance et à M. Eusèbe Lachance à l'occasion de la mort de leur père.

Cercle Trifluvien, No 124.—A M. Georges Lefrançois, à l'occasion de la mort de son épouse.

: o :
NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président général a nommé les confrères dont les noms suivent, ses substituts auprès de leur cercle respectif, savoir:

J. A. Lajeunesse, Cl. Ste-Adèle, No 301 ; Hormisdas St-Pierre, Cl. Oka, No 302.

MÉDECINS-EXAMINATEUR:

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif:

F. X. P. Goyette, Ste-Adèle, No 301; J. W. Ouimet, Oka, No 302; A. G. A. Ricard, Cl. Léon XIII, No 170; Ovila Birs, Cl. St-Edmond, No 248.

CERCLES REINTEGRES

Les Cercles Lévis No 109 et St-Antoine de Padoue No 254, Gratton 289 et St-Benoit, 87, ont été réintégrés.

: o :
ACCUSÉ DE RECEPTION

Montréal, 24 Septembre 1907.

L'Alliance Nationale,
7 Place d'Armes, Cité.

Messieurs,
J'ai remis à Dame Rosianne Duceppe Martineau, veuve de feu Ulric Martineau, ci-devant membre du Cercle Bourget, le chèque de \$1,000, qui lui était payable en vertu du certificat de dotation 10639 dont le défunt était titulaire. Je vous retourne ci-inclus le certificat en question avec la quittance de la bénéficiaire.

Mme Martineau m'a prié de transmettre au Cercle Bourget et à l'Alliance Nationale l'expression de sa vive reconnaissance pour le prompt règlement de sa réclamation.

Votre bien dévoué,
J. C. LAMOTHE.

: o :

St-Romuald d'Etchemin, P. Q., 8 Oct. 1907.
A Messieurs les Officiers et membres de l'Alliance Nationale,

CERCLE ST-ROMUALD NO 187

Messieurs,
Veillez accepter mes meilleurs remerciements pour la promptitude que vous avez mise à régler le certificat de dotation de mon fils, Joseph Boucher, décédé dans l'accident du Pont de Québec. Quoique le corps n'a pu être retrouvé vous avez fait si bien diligence que toute la somme m'a été payée avec promptitude et sans aucun retard.

Veillez me croire, Messieurs, votre bien dévouée,

DOMITILLE DUBOIS BOUCHER.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Dota-tion	DÉCÉDÉ		Médecin Examinateur	
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age		Cause
677	Pierre Trudel.....	34	Bruchési No 135.....	11-6-05	\$2000	24-5-07	36	Néphrite	J. Comtois
678	J. Auguste Lepage.....	27	Papineau No 177.....	8-6-06	1000	4-7-07	28	Accident	A. H. Deni
679	Aurèle Mercier.....	38	Ste-Justine, No 68.....	27-8-99	500	12-7-07	46	Choc électrique	H. Cholette
680	Wenceslas Noël.....	23	Champlain, No 108.....	10-10-05	1000	13-8-07	25	Accident	P. H. Bédard
681	Emile Robitaille.....	21	St-Hyacinthe, No 67.....	30-11-02	500	15-8-07	26	Tuberculose pulm	E. Ostiguy
682	Emile Chauvin.....	29	St-Pierre No 8.....	11-11-02	1000	22-8-07	38	Consumption	A. F. Jeannotte
683	Achille Rhault.....	35	St-Pierre No 8.....	11-11-02	1000	28-8-07	31	Accident	N. Gingras
684	Joseph Lauzon.....	47	B. B. Chaudière N. 103	23-6-05	1000	28-8-07	49	Cancer	F. X. Massicotte
685	Prime Baril.....	21	St-Genève N. 125	17-6-06	500	28-8-07	49	Gastrite	A. Thibault
686	Joseph Boucher.....	27	St-Romuald, No 167.....	3-3-05	1000	28-8-07	21	Accident	F. X. Massicotte
687	Omer Hogue.....	19	Charlemagne, No 73.....	30-1-01	500	2-9-07	25	Accident	G. Villeneuve
688	Onésime Dépatie.....	30	Bourget, No 79.....	30-6-98	1000	6-9-07	40	Tuberculose pulm	A. Dagenais
689	Denis Desmarais.....	43	Hochelaga, No 23.....	9-4-02	500	12-9-07	48	Débilité	A. Daigle
690	Ernest Turcotte.....	54	St-Bernard, No 101.....	8-6-33	1000	14-9-07	66	Tuberculose pulm	G. H. Garceau
691	Henri Rousseau.....	32	Champlain, No 108.....	27-2-06	1000	20-9-07	34	Syncope de cœur Cancer du foie	E. R. Latraverse Z. Comtois

ETAT FINANCIER

Au 30 Septembre 1907

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 août 1907.....	\$704,452.59
Produit des contributions.....	15,508.36
Intérêts.....	884.00
	<hr/>
	\$720,844.95

DÉBOURS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Michel Marquis.....	\$ 1,000.00
Joseph Lacoste Gagnon.....	1,000.00
Ulric Martineau.....	1,000.00
Martial Comtois.....	500.00
Théophile Lemire.....	1,000.00
J. Edmond Pilon.....	1,000.00
Wenceslas Noël.....	1,000.00
Wilfrid Usereau Lajeunesse....	1,000.00
Emile Chauvin.....	1,000.00
Emile Robitaille.....	500.00
Louis Labelle.....	1,000.00
Aurèle Marcier.....	500.00
" invalidité l'abbé L. J. Lauzon..	250.00
" Caisse générale, 5% des contribut.	775.42
" Balance au 30 septembre 1907.....	709,319.53
	<hr/>
	720,844.95

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 août 1907.....	\$ 21,053.81
Produit des contributions.....	1,146.58
Intérêts.....	26.00
Réserve.....	6.50
	<hr/>
	\$22,232.89

DÉBOURSÉS

Par Indemnités.....	\$ 678.00
" Capital net.....	335.64
" Reserves.....	8.50
" Caisse générale, 5% des contribut.	57.33
" Balance au 30 septembre 1907..	21,153.42
	<hr/>
	\$ 22,232.89

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 832.75
" Rétribution.....	1,156.00
" Revue.....	7.17
" Droits d'entrées.....	175.00
" Revision et mutation.....	14.00
" Fournitures.....	44.77
" Intérêts.....	10.39
" Assurance garantie officiers, cer-	
" cles et B. P.....	10.72
" Dépôt re prêts.....	55.00
" Divers.....	63.10
	<hr/>
	\$ 2,368.90
" Balance au 1er septembre 1907....	6,456.47
	<hr/>
	\$ 8,825.37

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 720.57
" Fournitures.....	69.13
" Propagande.....	846.81
" Entretien du bureau :	
Loyer.....	156.00
Taxes.....	40.74
Eclairage.....	7.09
Téléphone, télégraphe, poste	
et express.....	100.49
Mobilier.....	12.70
Papeteries.....	59.71
Journaux.....	2.00
Salaires d'officiers et employés.	720.82
Révisions examens.....	99.60
Divers.....	71.02
" Inspection.....	175.00
" Frais investigation réclamation.	58.70
" Revue.....	284.58
" Remboursement dépôts re prêts.	26.00
" Divers.....	169.45
	<hr/>
	\$ 3,620.41
" Balance au 30 septembre 1907..	5,204.96
	<hr/>
	8,825.37

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$709,319.53
" " C. des Malades.....	21,153.42
" " Générale.....	5,204.96
" " d'Epargnes.....	49,052.80
	<hr/>
	\$784,730.21

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	46,438.93
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	652,636.83
Banques : Hochelaga, Provinciale et	
Nationale.....	15,748.93
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun-	
wick.....	10,000.00
	<hr/>
	\$785,564.69

Cercles, etc. — Surplus de remises	
non couvertes par les rapports	
mensuels, etc.....	834.48
	<hr/>
	\$784,730.21

Montréal, 30 septembre 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNEAULT, } *Auditeurs.*

AVIS AUX MEMBRES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et la cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuilles imprimées et perforées qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchu du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseignée convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—CL. signifie cercle; S.B. P.G., substitut du P. G.; S.A., sec.-archiviste; S.F., sec.-financier; Md.F., médecin-examineur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S.B. P.G., Ed. Ledou, 31 Souvenir Prés, F. X. Leino, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 83 St-Denis; S.A., O. Bourdon, 301 Versailles; S.F. G. E. Clapin, 321 Seigneurie, Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S. A. E. A. Grisé, 198 Richelieu S. P., S. J. Legault, 154 Coursol; Réunions, 1e et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUBARNONIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Ledou, Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. LeFebvre, Summerles, Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A. Edouard Barolet, 2334 1-2 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques Réunions, 2e et 4e mardis 8 hrs p.m., salle Baby, 48 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chaplain, R. v. P. L. T. Adam, Chas. Hon.; S. F. G., Edr. Br. n. 878 Ontario Est; Pré: J. M. Michaud, 548, Plessis S.A., J. R. Beaulieu, 237 Vintadi n.; S. F. G. Dufault, 784 Ontario Est Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis, Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A. L. J. Boileau; S. F., Moise Beener, Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p.m., salle M. C. Beener.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Theo. Bénard, 1136 St-André; S. F., J. A. Migneault, 996 St-Hubert, Réunions: 2e et 4e lundis, 8h. p.m., Bâtisse GesRév. Pères Oblats 1.9 visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier: S. A., Alé. de Boileau; S. F., Az. Libersan, Réunions, 3e mercredi, 7 hrs o.m., chez le notaire Li ersan.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chaplain, Rév. A. C. Robillard S.B. P.G. Isid. F. rtier, 146 Centre; Prés, F. X. A. Fortin, 292 centre; Md. E. E. G. Lagenaie, 357 Centre; S.A., N. Beisic, 411b Cen r.; S.F., S. Laprade, 397 Centre, Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S.A. et S.F. Dr G. Cartier, 304 Carré Chaboulliz, Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Perron, 3552 Notre-Dame; S.F., P. Poirier, 46 Park Av. Réunions: 2e et 4e lundis 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 3624, rue Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S.A., Eug. H. Godin, 40 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert, Réunions, 1er samedi (après-midi) et 3e St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A. A. Desrosiers, S.F., D. Alphonse Labelle, Réunions, 1er et 3e dimanches après grand messe, au bureau de Lour. Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Outaouais-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé, Réunions 2e dimanche, salle Doucet 8.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VAIER, Québec: S. A. J. J. B. Lévesque, 59 rue Hermine; S.F. et Trés., Emard Vallières, 412 St-François Réunions: 2e et 4e mardis 8 hrs p.m., salle 41.

No 17—CL. ST-A. ISLAS, Co. Beaubarnois: S.A., M. B. Bergeron; S.F., P. Laplante, Réunions: 2e samedi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot: S.A., W. Pilon S. F., J. Daoust, Réunions, 3e dimanche, après-midi, office de curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke: S.A., J. Duchesneau; S.F., E. P. Bédard, Réunions 2e jeudi, 7.30 hrs p.m., Glock Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S.A. et S.F., A. Ouellette, Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.

No 21—CL. ST-MARTIN, Co. Laval: S.A., C. A. Descauby, Bord-Plouffe; S.F., J. L. Allard, Réunions, dernier samedi.

No 22—CL. HOCHELAGA, Québec: S.A., A. Roy, 263 Darling; S.F., W. Desjardins, 18 Dandry, Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

No 31—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'Acqian; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield; A. D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 2e dimanches, salle Monette, rue Ste Océlie.

No 35—CL. ST-PAUL, ville St Paul; S.A., N. Dominique; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.

No 37—CL. CONTRECOEUR; S.A., Dr G. Marcotte; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield 7.30 p.m.

No 40—CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lachapelle 1556 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, s Dufresne

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Maillois, 909 Demontigny Est; S.F., Jos. de Vaudeuil, 697 Berr. Réunions, 1er et 2e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berr.

No 45—CL. RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, 8 hrs p.m., Salle Prévost, à 8 hrs p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine; S.A., J. S. A. Ashby; S.F., Jos. Leclair. Réunions, 3e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph

No 50—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaaka; S.A., P. B. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 8 1/2 hrs p.m., salle Potlique.

No 54—CL. ST-JEAN-CRYSTOTOME; S.A., J. E. Dérome; S.F., Ed. M. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m., salle du Conseil

No 58—CL. STE-JUSTINE; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Desiré Lauzon.

No 60—CL. SOULANGES, Les Cèdres; S.A., A. Roch Lezoux, Cascades Pointe; S.F., C. Labouresdière. Réunions, dernier vendredi, 8 hrs p.m., salle Jos. Montpéti, 8 hrs p.m.

No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal; S.A., L. P. Fortin 540 St-Paul; S.F., P. Lesage, 330 St-André. Réunions, 1er et 2e vendredis, 8 hrs p.m., coin Amherst et de Montigny

No 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL; S.A., Hor. Pire; S.F., J. E. Caron. Réunions, salle Laflèche, rue du Lac, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m.

No 65—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie; S.A., Médard Forest; S.F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, 8 hrs p.m., C. G. Coderre.

No 66—CL. LAPRAIRIE; S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.

No 67—CL. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A., B. L'Homme; S.F., L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mardis 197, Cascades.

No 69—CL. ST-GEORGES, Missiona; S.A., S. A. Miché Couture, 475 Orléans; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Letourneau.

No 73—CL. ST-BARTELEMI, Co. Berthi; Chapelin, Régis Bonin; S.F., Jos. Lafontaine; Prés., Oct. Lanzi, Md. E. Leclerc; S.A., Jos. Jovinille; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 1er et 2e mardis, 7 hrs p.m.

No 75—CL. CHARLEMAINE, ville St-Louis; Md. P. G., J. F. Lamarque, N.P., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, Jr, 730 Menahan; S.A., Léon Defoy, 490 av. Mt Royal; S.F., L. Cadieux de Courville, 90 Fontaine, Md. E., Ern. S. Lauson, 411 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 2e mardis, 8 hrs p.m.

No 79—CL. BOURGET, Montréal; Chapelin, Rév. M. De Mars, S.F., J. C. Lamotte, 4534 St-Hubert; J. P. Labarre, 347 Berr; Md. E. Ad. Us sin 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desaulniers, 1774 Beaudry; S.F., W. L. Pubé, 878 Dorchester Est. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.

No 80—CL. PIERREVILLE; S.A., L. Shooner; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 83—CL. ST-CASIMIR, Co. Forneuf; S.A., L. A. Laorais; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e dimanches, 7.30 hrs p.m., salle Fresnoe.

No 93—CL. ST-JOACHIM, Louiseville; S.A., J. A. Vace boucouer; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélar, 8.30 hrs p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Qué. c. S. A. E. Labrecque, 11 carré Notre-Dame; S.F., J. A. Gauvin, 10 Haldimand. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE; S.A., de Montarville Taschereau; S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville; S.A., E. O. Lemieux; S.F., G. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

No 101—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions, dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1.30 hr p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel; S.A. St S.F., A. F. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec; Chapelin, Rév. J. E. F. Hét; S.F., G. M. E., F. H. Bédard, 236 St-Jean; Prés., Jos. Roudan, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 25 St-Basile; S.F., J. E. Roudan, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m., salle Mon veuil, St-Denis.

No 113—CL. D'ORLÉANS; S.A., Emile Guyon, Tétravaillon, S.F., Wilfrid Fortier, 34 Berr; Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébois.

No 114—CL. ST-EUSÈBE, Montréal; S.A., Pierre Guénette, 16 Nollada; S.F., Ed. M. E., J. A. Ranger, 1222 Ontario Est. Réunions, 2e et 4e jeudi, salle Lemieux, c/o Lafontaine et Iverville, 8 hrs p.m.

No 118—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A., Jean Gauthier; S.F., P. A. Feltier. Réunions, dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal; S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès; S.F., Les Derrisiers 2554 St-Jacques. Réunions, 1er et 2e mardis, 3881 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vinouet, 301 Jha-ham; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 2e mercredi, salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE; Chapelin, M. le curé J. B. Grenier; S.F., Ar. Ferron, S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, 2e dimanche, 2 hrs p.m., salle Leduc.

No 123—CL. DUVERNY, Montréal; Chapelin et S.F., G. Rév. M. Boudin; Prés., J. A. Latreille, 205 Duverny; S.A., Joseph McCard, 174 Duverny; S.F., O. Levasseur, 176 Duverny; Md. E., Henri Campeau, 3201 No re-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières; S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 27 Beauventure. Réunions, 1er et 2e mardis, 8 hrs, 188 Notre Dame.

No 125—CL. STE-GENEVIÈVE DE BATH CAN; Chapelin, Rév. M. B. Lemaire; S.F., G. D. Baribeau; Prés., A. Bon ché; S.A., L. M. J. Th. Bault; S.F., O. Duval; Md. E., P. A. Bault. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montebello; S.A., J. A. H. Bobé, 736 Huntly; S.F., J. B. B. Beaudry, 2010 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardi, salle St-Edouard, 566 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIVER, Montréal; Chapelin, Rév. W. Hébert, P.S.B.; S.F., G. Armand Grenier, 97 St-Jacques; Prés., Jos. Charrelier, 122 St-Denis; S.A., L. Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., J. A. Chabouard, 377 Dorchester Est; Md. E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 2e mercredi, Monnaie National, 5 heures p.m.

No 128—CL. BRUCHESI, Montréal; S.A., J. M. E. Lariche, 394 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quinlan, 764 Ontario. Réunions, 1e et 2e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHICOUTIMI; S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Chateau Haguéau, 3 hrs p.m.

No 145—CL. STE-MARIE, Montréal; S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 235 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Garçon, 548 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIER, Montréal; S.A., Geo. Guy, 265 St-Oselle; S.F., F. Basilière, 1308 St-André. Réunions, 1er et 2e vendis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chapelin, 567, M. Arclair, curé; S.F., G. Albers Dupatis, 451A Drolet; Prés., Nod Leclerc, 874 Sagouinet; S.A., E. A. Desroches, 634 Genesien; S.F., L. J. Fortin, 1145 Boulevard St-Laur; Md. E., P. Barrette, coin Drolet et Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sagouinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIQUE, Longue-Pointe; S.F., G. Barinet; Prés., Ald. Lachapelle; S.A., C. E. Lucas; S.F. et T. P. Z. Guy, Md. E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, Beauvivre.

No 158—CL. LECLERC, Woonsocket, R. I.; Chapelin, Rév. sup. Leclerc; S.F., G. Ad. Archambault, 6 Longley, B. dy Prés., J. C. Maranda, M.D., 366 Elm; S.A., James F. Maine, 195 Sullivan Av.; S.F., J. B. A. Savard, 193 East Front Md. E. H. J. Levasseur, 29 Hamlet, av. Réunions, 1er et 3e dimanche, 2 hrs p.m., salle de la Cour Fidèle, 142 Main St.

No 160—CL. VERDUN; S.A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon; S.F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Savé, 55 Ross, 8 hrs p.m.

No 163—CL. STE-SCHOLASTIQUE; S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

- No 163 — CL DOLLARD, Montréal : S. A., A. E. Sénécal, 72 St-Arger; S.F., L. C. Fontaine, 310 Hibernia. Réunions, les 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.
- No 165 — CL ST PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère : S.A., Ar. P. Tremblay; S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Leclerc.
- No 166 — CL LACHESNAYE, Fraserville : S.A., J. Y. Pommet; S.F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.
- No 170 — CL LEON XIII, Montréal : S.A., J. E. Beaulieu, 356a Montcalm; S.F., J. A. Lafrèche, 400, Mont-Royal. Réunions, 2e et 4e vendredis, 149 Berri, 8 h. p.m.
- No 171 — CL OREMAZIE, Ville St-Louis : Chapelain, Rév. G. M. Lepallier, Père curé, Chas. Hon., V.F.; S.B.P.G., Alf. Duranseau, 623 Bid St-Joseph; Prés. Nap. Royal, 92 De Gaspé; S. A., Oco, Désautels, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 52 De Gaspé; Md.E., E. Pelletier, 2003 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis. Édifice Bq des Marchands, coin Laurier et St-Laurent 8 hrs p.m.
- No 173 — CL FRONTENAC, Montréal : S.A., Jos Courtemanche, 632 Maisonneuve; S.F., J. G. Lacourse, 261 Amherst. Réunions 2e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.
- No 175 — CL COUANT, Montréal : Prés., Alc Dulpé, 470 St-André; S. A. Edr Durette, 52 Parc Lafontaine, F. E. Fern. Laquerre, 452 Lagauchetière Est; Md.E., J. E. Bastien, 86 Vitation, Tél. Bell, E-4 3424. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.
- No 174 — CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis : Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; S.B.P.G., Zoticque Ville-neuve, 3015 St-Laurent; Prés., Dirod, 1019 Clark; S. A., S. F. et Trés., H. Paradis, 127 St-Dominique; Md.E., J. G. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Marcell, 89 Beaulieu.
- No 177 — CL PAPINEAU, Montréal : S.A., E. Huberdeau, 1247 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.
- No 179 — CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe; S. A. et S.F., Anatole Beaulieu. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.
- No 180 — CL ST-PHILEMON, Stoke Centre : S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupin; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.
- No 181 — CERCLE STE-CECILE, Co. Compton : S.B.P.G., Rév. N. H. Gaudin; Prés., M. Fortunat L. blond; S.F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md.E., Joseph Landry. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaucouin, à 3 hrs p.m.
- No 182 — CL RACINE, Weedon : S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, hrs p.m.
- No 183 — CL ST-PROSPER; S.A. S.F. et Md.E., F. X. Massot. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.
- No 186 — CL ST-ALPHONSE, Theford Mines : S.A., J. O. Landry, S. F., et T. Jos. Dugli. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.
- No 187 — CL ST-APOLLINAIRE : S.A., Benj. Demers; S.F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 2 hrs p.m.
- No 188 — CL LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière : S.A. Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.
- No 189 — CL ST-DÉSIRÉ, Black Lake : S.A., David Champagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1.30 hr p.m.
- No 190 — CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax : S.A. et S. F., P. A. Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Perron, 7 30 hrs p.m.
- No 194 — CL ST-BERNARDIN, Waterloo : S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.
- No 195 — CL DUMOULIN, Yamachiche, S. A. et S. F., A. J. Descoeteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeteaux.
- No 197 — CL LA SALLE, Montréal : S.A., H. Emile Duquette, 76 St-Ferdinand, St-Henri; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Ar-gustin. Réunions, 1e et 3e mardis, 8 heures p. m., salle de l'Union St-Jos ph, 1882 Notre-Dame Ouest, St-Henri.
- No 199 — CL ST-BASILE, Co Portneuf : S.A., J. L. Hardy S.F., Jos. Genest. Réunions, dernier lundi, 7 hrs p.m.
- No 200 — CL ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner : S.A., Jos. Lecomte; S.F., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche, après la messe.
- No 204 — CL PIE X, West Shefford : S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.
- No 206 — CL LAFONTAINE, Montréal : S.B.P.G., J. A. Favreau, 614 rue Centre; Prés., Procle Dulude, 739 Charlevoix; S. A., Adol. Dural, 342 St-Joseph; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Picaud, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207 — CL ST-DENIS, Co St-Hyacinthe : S.A., J. O. Vézina; S.F., L. E. Charrou. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S.F.
- No 208 — CL ST-OURS, Co Richelieu : S.A., R. H. Duhamel, St-Roch; S.F., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Riha d.
- No 209 — CL COURCELLES, Co. Beauce : S. A., Uld. Allard; 4.F., Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.
- No 210 — CERCLE ST-VITAL, Lambton : S.A., Cléophas Roy; S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche.
- No 213 — CL CADIEUX, St-Joseph de Sorel : S.A., G. A. Lévesque; S.F. et Md.E., J. J. Guertin. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Filliatraut.
- No 215 — CL ST-ROCH, Co L'Assomption : S.A. et S.F., Ar-cade Lebeau; Md.E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., Salle Taillon.
- No 216 — CL LA VALLEE, Causapscal : S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2 30 hrs p.m., salle Bouchard.
- No 218 — CL ST-PACOME, Kamouraska : S.A., L. M. Le-brun; S.F. et Md.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vépres.
- No 217 — CL STE-PRAXÈDE, Bromptonville : S.A., J. O. Desmarais; S.B.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.
- No 219 — CL GRAVEL, L'Avenir : S.A., Jos. Goron; S.F., J. C. St-Amand. Réunions, 3e jeudi, 7 30 hrs, bureau du notaire St-Amand.
- No 221 — CL ST-MALACHIE, Ormatown : S. A., L. A. Rousseau, N. P.; S. F., J. E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11 30 h. a.m.
- No 223 — CL GARDE CHAMPLAIN, Québec : S.A., J. O. Bé-langer 246 Rue Richelieu; S.F., Léon Nadeau, 18a Ste-Thérèse. Réunions, 2e lundi, 8 30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.
- No 224 — CL IMMACULÉE-CONCEPTION, Cookshire : S.A., C. A. Rousseau; S.F., Louis Bertrand. Réunions, 3e dimanche, après la messe; à l'école catholique du village.
- No 225 — CL ISLE VERTE : S. A., F. Voyer; S.F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.
- No 226 — CL ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue : S.A. Donat Bellefeuille; S.F., S. T. Lupien. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle du curé Boulay.
- No 227 — CL VIGER, Montréal : S.A., Alb. Desfossez, 35 Dufresne; S. F., H. A. Quintal, M.D., 737 Ste Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mer-credis, 8 hrs p.m.
- No 228 — CL DUFRESNE, Sherbrooke Est : S.A., Wilf. Lé-garé; S.F., McGe. Réunions : 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7 30 hrs p.m.
- No 229 — CL FABRE, Delorimier : S.A., A. C. Miller, 1137, ave Delorimier; S.F. et Trés., F. P. Laberge, 1165 des Erables; Md.E., Alf. Dauth, 1075 Delorimier. Réunions, 2e et 4e judis, salle Delorimier, 1165 ave Mon-Royal Est, 8 hrs p.m.
- No 230 — CL D'YVOUVILLE, Sherbrooke : S.A., G. H. Vall-ancourt; S.F., E. C. Gatiien. Réunions, 2e dimanche, 1.30 h. p.m., Block Murray.
- No 235 — CL ROBERVAL, Asbestos : S.A., J. O. A. Dellel; 3.F., J. B. U. Bruneau. Réunions, 3e dimanche, 1.30 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.
- No 236 — CL DU BEAUJEU, Wotton : S.A., J. T. A. Gravel Md.; S. F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.
- No 240 — CL ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles : S.A., O. Ger-vals; S.F., Art. cense. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., salle municipale.
- No 243 — CL RESTIGOUCHER, N.E. S.A., Aurèle Leclerc; S. F., J. T. Vautour. Réunions, le dimanche 1.30, hr. à la salle St-Onge.
- No 244 — CL ST-PHILIPPE, Windsor Mills : S.A., Frédéric Leclerc; S. F., Joseph Fournier. Réunions, 4e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la Sacristie.
- No 246 — CL ST-THOMAS, Compton : S.A., Jos. P. Fortier; S.F., D. Laure; Réunions : 3ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omer Poulin.
- No 248 — CERCLE ST-EDMOND, Coaticook : S.A., Léon Turcotte; S.F., Félix J. Lajoie. Réunions, 3ème dimanche, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.